

221C1060  
FR0010929125-FS0367

17 mai 2021

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

<p><b>ID LOGISTICS GROUP</b></p> <p>(Euronext Paris)</p>
--

Par courrier reçu le 14 mai 2021, M. Christophe Satin a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 mai 2021, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Libertad<sup>1</sup> qu'il contrôle, le seuil de 5% du capital de la société ID LOGISTICS GROUP et détenir directement et indirectement 278 530 actions ID LOGISTICS GROUP représentant 554 950 droits de vote, soit 4,92% du capital et 6,13% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ID LOGISTICS GROUP sur le marché par la société Libertad.

À cette occasion, le concert composé de MM. Eric Hémar et Christophe Satin et des sociétés qu'ils contrôlent, n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir 3 245 860 actions ID LOGISTICS GROUP représentant 6 484 186 droits de vote, soit 57,34% du capital et 71,63% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Immod <sup>3</sup>	1 670 870	29,56	3 336 316	36,85
Eric Hémar	1 296 460	22,90	2 592 920	28,64
<b>Sous-total Eric Hémar</b>	<b>2 967 330</b>	<b>52,42</b>	<b>5 929 236</b>	<b>65,50</b>
Libertad <sup>1</sup>	197 501	3,49	395 002	4,36
Christophe Satin	81 029	1,43	159 948	1,77
<b>Sous-total Christophe Satin</b>	<b>278 530</b>	<b>4,92</b>	<b>554 950</b>	<b>6,13</b>
<b>Total concert</b>	<b>3 245 860</b>	<b>57,34</b>	<b>6 484 186</b>	<b>71,63</b>

Le concert a précisé, au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, détenir 155 520 bons de souscriptions d'actions nouvelles (BSA), exerçables à tout moment et pouvant donner droit à 311 040 actions ID LOGISTICS GROUP (1 BSA donnant le droit de souscrire à 2 actions au prix unitaire de 4,50 € par action), sans date d'échéance.

<sup>1</sup> Société à responsabilité limitée (sise Quartier le Grand Camp, 84220 Cabrières-d'Avignon) détenue à 100% par M. Christophe Satin et son épouse.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 5 661 040 actions représentant 9 052 650 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Société par actions simplifiée (sise 410 route du Moulin de Losque, 84300 Cavaillon) détenue à 100% par la société à responsabilité limitée Comète (elle-même détenue à hauteur de 96,61% par M. Eric Hémar, le solde étant détenu par des membres de sa famille).